

Image not found or type unknown



## Droit sur une vente de maison familiale

Par **gibrunona**, le **22/02/2015** à **13:38**

Bjour,

Notre père est décédé il y a un peu + de 2 ans. Nous sommes 8 enfants. Ma soeur 52 ans handicapée mentale à 80% a tjours vécu avec mes parents dans la maison familiale. Elle est sous tutelle depuis quelques mois.

Cette maison est insalubre et n'est pas équipée de salle de bains ni de wc. Nous aimerions trouver un logement plus décent pour notre soeur avant de vendre cette maison.

La tutrice n'est pas décider à lui trouver un autre logement et fait tout pour retarder les recherches.

Quels sont nos droits.